

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Directeur :

F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS :

payables d'avance

GAULE... 1 an... 3 fr. 50

ETRANGER... 5 —

Avec "Ar Vre" Supplément

périodique

GAULE... 1 an... 5 fr.

ETRANGER... 9 —

Tout changement d'adresse sera

accompagné de 0 fr. 50 cent.

en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
payables d'avance
Ann. et Récl. 4^{es} p. 01. 20 alligne
3^e 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Échos... 0 75 —

ON TRAITÉ A FORFAIT
Nos annonces sont reçues par
les Agences de Publicité, et à nos
Bureaux de Paris, 84, rue de
Rienlieu.

Les manuscrits ne sont pas
rendus

Ce numéro contient un
supplément gratuit :

Horaire des Chemins de Fer

Ar C'honkouriou

Artikl Loeiz ar Floc'h disadorn,
var ar c'honkouriou, a neuz great
kalz a drouz e bro Leon. An aotrou
Aul'hui, rener ar *Bretagne Hippique*,
euz Montroulez, a skriv
d'omp eul lizer a enebiañ : pre-
tanti a ra a zo bet drouk komzet
euz ar jureed en jeneral hag ofise-
rien ar Haras en partikulier, ha
just e ve d'omp, emezan, dislav-
ret ar pez a zo bet skrivet :

Kelou an dra-ze n'eo ket eur
gwall bez kaër, hag evid ober plij-
adur d'an aotrone anoazou a deuz
kavet kazou an artikl-ze, Loeiz ar
Floc'h a bed ahanomp da lavaret
penoz e c'hira a zo eat en tu all d'e
santimant, hag e ve arabad klask
e skrid traou ha n'eo deuz ket
sonjet divar goust paotred ar
Haras.

N'ez great nemed dizrenvel eur
gaoz bet klevet gantan heb en em
zougen gwarant deuz he gwirionez.

Ar Bobl

Ar per beo

Ar Barzianed, ar Gaskoned ha
kalz a estranjourien-all, a anavez
Breiz evit beza bro ar per hag an
avalou. Gouzout a reont ivez eo en
hor Bro eo e kavont dreist-holl *per
beo* (de bonnes poires). Ar per beo
euz a bere e komzan d'eo'h eo an
dud douget da gredi re vuan kom-
zou an Estranjourien-ze pere no
glaskont nemed ho laërez. Raktal
ma vez menek deuz eur gouel braz
bennag pe eur pardon, kerkent e
weler o tirdrek, an divinourzed,
an tennerien dent, ar briz-medis-
ned ha kalz micherourien-all c'hoaz,
pere a deveziou kaër divar goust
ar genaouelen a selaou anezo. Gwe-
let ho peuz, kouz ha me, er foariou,
tud deut euz a bell bro peurvuia
o kinnig d'eo'h o marc'hadourez
gant pere e c'hell'o'h ober mira-
kloù. Lod-all a anavez an amzer
da zont gwelloc'h eged Doue ha
darn a oar e pelec'h ez euz tenzo-
riou kuzet hag evid diskleria d'eo'h
e pelec'h emaint, e c'houlennont
diganeoc'h eur ialc'hadik aour. Pa o
devezet bet oc'h arc'hant, e lezont
ac'hanoc'h da glask an tenzor.

An dud a en em lez da veza tapet
e roueulj al laëron-ze, a zo en hon
amzer hanvet per blod. Lezit ac'han-
on da gonta d'eo'h eur pennadik
hisor deuz a behini e c'hell'o'h
profita.

N'ez ket c'hoaz gwall bell, e
kanton Daoulas, e oa eur vaouez
koz ha pinvidik, dalc'het meur a
viz a ioa var he gwele gant ar
c'hlenved. Eun devez, eur vaouez,
iaouank c'hoaz, ha gwisket deread,
a c'houlennaz komz euz ar glan-
vourez :

— Me, emezhi, a zo digaset betek
ennoc'h evit goulen ouzoc'h ha kon-
tant e vijec'h da veza paret e berr
amzer.

— Na c'houlennan ket gwelloc'h,
a respoutaz ar glanvourez.

— Me, eme an divroadez, a ra
pedor gwech ar bloaz var va zroad
beach Lourd, ha kalz a dud klav
eveldoc'h a ro d'in o hano da zigas
dour burzuduz d'ezo deuz ar grott.
Pedi ran ouспен evid an dud-ze, hag
epal peder nosvez e choman var
bennou va daoulin noaz e-harz
treid ar Verc'hez. Nao var dek
deuz an dud a bedan evito er giz-zo,
a bare trum, aliez zoken araok ma
vezan dizroet d'o gwelet gant an
dour burzuduz.

— Ho ! itron vad, azevit em c'h-
ichen, ha lavarit d'in pegement a
gemerit evit ober ho tro e Lourd.

— C'houec'h kant lur, ha c'hoaz
n'eo ket re, rak daou viz a lakan
da vont ha kement-all evit dont en
dro.

— A dra-zur, va itron geaz,
ha me a zo o vont da roi d'eo'h
mil lur, gant ma pedloc'h evid
stard epad pemp nosvez eileac'h
peder.

— Ober a rin, kredit ac'hanon,
itron, hag a dra-zur, ar Verc'hez a so-
laouo va fedennon, ha c'houi a
gavo adarre ar lec'hed ho peuz kol-
let, siouaz re abred.

Kontet e oa eta mil lur d'ar Gas-
konez, behini, araok dont ekuit, a
gontaz eur bern rimadellou d'he
c'hlanvourez. N'em bez ket ezom
da lavaret d'eo'h ema c'hoaz ar
vaouez pinvidik-ze o c'hortoz an
dour burzuduz da zont d'euzi euz a
Lourd.

Setu aze, lennerien, eur beren
druz ha blod, ne ket 'ta?... Mez
siouaz, n'ema ket ho-unan, ha kalz
historiou er giz-ze a c'hellfen da
gonta d'eo'h, hag en hor Breiz
ez eo kalz re stank ar per a vag
laëron deut peurvuia deuz ar
C'heiz-Deiz da drompla ar Vrelo-
ned re gredul.

Gwelet a rit oc'h-unan, er foariou,
er pardonioù, an dud o voda stank
ha stok en dro d'ar weturiou braz
deut euz a bell-bro. An dud a zo
enno a oar kozeal brao, ha tenna
prenved deuz friou ar Vretoned,
ha goude, ne vezont ket pell evit
chench mouniz rouz e peziou aour
melen, hag ato divar goust Pipi-
Kouer.

En hon amzer, dreist-holl, an dud
divar ar meaz, var digarez ma
c'houzont eun tammik gallek ben-

nag, a zo ato mall ganto diskouez
d'ar C'hallaoued-ze hag o fizianz
hag o arc'hant. Gwelet a reomp an
dud iaouank, ha zoken ar re goz, e
sevel dienkreze e weturiou ar zorse-
rezed hag ar briz-medisined (char-
latans). Eüruz ec'h en em gavont
eno, abalamour ma c'hellont difram-
ma dirag an holl eur bomm gallek
bennag, hag aliez zoken e tennont
o zokou dirak an hini a zo o vont
da laërez anozo.

Ma ne gredit ket ac'hanon, digo-
rit ho taoulagad er foariou, hag e
kouezloc'h buan er memez loc'h
ganen. Kalz paper a zo bet duet
dija gant ar skrivanierien, evid
harz ar Vretoned da goueza e
lasou al laëron divergent-ze, pere
na glaskont nemed an tu da veza
dizoursi divar o c'houst. Souezet e
c'hellor beza zoken pa velor pegen
beo eo e kalon ar Vretoned, ar fi-
zianz dreist-muzul-ze a zougont
evid ar C'hallaoued. Lavaret a
c'hellan zoken ez euz kalz re a Vre-
toned hag o deuz neubeutoc'h a
aoun da veza tromplet gant eun
eun divroad, eged gant eun den
deuz o bro.

Dre-ze ivez ar c'honverz ebarz en
hor bro a goll kalz eileac'h ma
c'hellfe gonid, m'o dije hor c'hon-
verzoù onomp-ni ar fizianz o deuz
evid an Estranjourien hag o darba-
lerien.

Loeiz AR FLOC'H (Stourmer).

UN PRÉFET BAS-BRETON

Nous lisons dans le *Petit Eleveur*,
que dirige notre compatriote cornouail-
lais Louis Hamon :

« M. Le Bourdon, précédemment
sous-préfet d'Autun (Saône-et-Loire), a
remplacé M. Dupré comme préfet du
département de la Vendée. »

« Le *Petit Eleveur* offre au nouveau
Préfet, originaire, nous dit-on, de la
Basse-Bretagne, ses respectueux com-
pliments de bienvenue. »
« Ar Vretoned deuz ar Vendée, me
'gred, a howeou ganet calz a blijadur,
evel-don, penoz an Otro Prefet nere,
arriet bars ar ger ar Roch-war-Yon
ar sun dleazan, a zo ganet nom bro,
bars Breiz-Izel. »

« *Guzellenon Autun, ta'h e oa araoñ
an Otro Le Bourdon, a ur calz a val
d'eunant. Karet e oa gant an oll, hag
an Itron memestra. »*

« D'an Otro Prefet, hentan magstrad
deuz an departamant ar Vendée, om
goulltan complimanchou. »
M. Le Bourdon, auquel notre confrère
souhaite la bienvenue en breton (ça
doit être la première fois qu'on salue
un préfet dans cette langue) est origi-
naire de Châteauneuf-du-Paou.

Nous joignons nos « complimanchou »
à ceux du *Petit Eleveur*, en espérant
que M. Le Bourdon finira bien par
exercer ses fonctions dans l'un de nos
départements bretonnants.

Les Fêtes de La Tour d'Auvergne A QUIMPER

Theophile malo corret

(Fac-similé de la signature de La Tour d'Auvergne à 14 ans, 1757)

Photo Laurant, Carhaix.

Le Monument

L'inauguration du monument au premier
Grenadier de France, érigé en face la caser-
ne d'Infanterie à Quimper par le Souvenir
Français a eu lieu dimanche avec un éclat
exceptionnel. Le monument a coûté 25.000
francs, dont 12.500 recueillis par souscrip-
tion publique, et 12.500 offerts par le Gou-
vernement de la République.

La statue du Premier Grenadier se dresse
sur un grand piédestal de Kersanton, exé-
cuté par M. Liot, marbrier à Quimper. Le
pôti de la pierre lui donne l'aspect d'un
beau marbre sombre. En avant, dans la
pierre grise, se détache un superbe bas-
relief sculpté, sur le dessin d'Hector Le-
maire, par M. Turpin, de Nantes. Il repré-
sente une grande couronne d'immortelles,
traversée de branches de chêne et recouverte
en partie par les plis d'un drapeau.

La statue représente La Tour d'Auvergne
frappé par la lance d'un uhlan, à Oberhaus-
sen, en Bavière. Le héros chancelle et est
soutenu par la Patrie que l'artiste a montrée
revêtue d'un long peplum. L'auteur, Hector
Lemaire, né à Moulin-Lille (Nord), en 1846,
est professeur de sculpture à l'Ecole natio-
nale des arts décoratifs. Le Musée de Quim-
per possède de lui quelques œuvres remar-
quables.

Il y a lieu de regretter — et nous le ré-
péterons aussi souvent que l'occasion s'en
présentera, jusqu'à ce que l'on se rende à
la voix de la raison — il y a lieu de regret-
ter qu'aucune inscription en breton ne figure
sur le monument du soldat, auteur des
Origines Gauloises.

L'arrivée

Le ministre de la Guerre, général Piquart
arrive en gare à 8 h. 15. Il est accompagné
du préfet Allard, et des officiers d'ordon-
nance.

M. Le Hars, maire de Quimper, salue
le ministre dans la cour de la gare, et reçoit
la croix de chevalier de la légion d'honneur.
Cette cérémonie terminée, le cortège,
comprant 23 voitures, se forme pour se
rendre à la préfecture.

Prement place dans la première voiture.
MM. le ministre de la Guerre, Allard,
préfet ; Le Hars, maire ; Delocheau, sénateur.

Dans la deuxième, MM. Pichon, Gassis
et Fortin, sénateurs ; de Kerjégu député.

Dans la troisième, MM. Hémon, Le Bail,
Cloarec et Hallégon, députés.
Dans la quatrième, MM. le général Jour-
dy, commandant le 11^e corps d'armée ; Boué
de Lapeyrière, préfet maritime à Brest ; le
général Pénéze et le général Ambrosini,
commandant la 2^e division, à Vannes.

Dans la cinquième, MM. de Pontavice,
arrière-petit-neveu de La Tour d'Auvergne ;
le général Dennerly, commandant la 4^e bri-
gade à Quimper ; Loygues, vice-amiral pré-
fet maritime à Lorient, et Leydet, secrétaire
général de la préfecture.

Les autres voitures sont occupées par les
quatre sous-préfets du Finistère, et diver-
ses personnalités.

L'inauguration

A 10 heures a lieu l'inauguration du mo-
nument. La tribune officielle est comble.
Autour de la statue, les Vétérans, et les
personnes munies de cartes, se groupent.
L'accès de la place est barré par un cordon
de chasseurs de Pontivy. Le 118^e d'Infanterie
en colonnes de compagnies rend les hon-
neurs.

M. le colonel Roudière président du comi-
té, remet le monument à la ville. M. Le
Hars, maire, remercie la 23^e section de Vé-
térans et fait l'éloge du héros.

M. Lancien, maire de Carhaix, dépose au
nom de la ville de Carhaix une palme sur le
monument.

M. Hémon, député de Quimper, prononce,
au milieu de fréquents applaudissements,
un magistral discours.

Nous devrions, si notre défaut de place
ne nous en empêchait, le reproduire en
entier.

Le véritable panogyrique que l'honnête
Républicain Hémon a fait de Corret, est en
même temps un résumé d'histoire de Bre-
tagne, et une page affirmative des nobles
idées celtiques qui ont, qu'on le veuille ou
non, préparé le revirement social de 1789,
et renversé les injustices féodales, inhérentes
aux anciens régimes.

En voici quelques passages :

Pourquoi faire l'explication qui, à mon sens,
prime toutes les autres ? La Tour d'Auvergne
n'est pas été le vrai Breton qu'il se piquait
d'être, s'il n'avait reconnu dans les nouveautés
politiques de 1789 l'accomplissement de tout un
programme qui était depuis des siècles en prépa-
ration dans les profondeurs de l'esprit arma-
ricain.

Au nom de notre Cornouaille, il est bon, il
est indispensable que cela soit dit en ce jour.
Il y a quelques mois, non loin d'ici, une voix
officielle s'élevait pour féliciter la Bretagne
d'avoir enfin consenti, après une longue mé-
connaissance des idées modernes, à se repentir
et à se convertir.

Une Bretagne repentante, une Bretagne con-
vertie, quel est-ce que cela ? Et comment des
Bretons ont-ils pu accepter sans résistance cet
éloge, qui comportait vraiment pour eux et
leur pays tout d'humilité ?

Je décline l'éloge, pour mon compte, de toute
l'énergie de mes convictions, de toute la fierté
que m'inspire ce que je connais du passé. Je le
décline, parce qu'il ne m'est pas permis d'ou-
blier que, lorsque les vieux républicains comme
moi ont entrepris d'entraîner la République
de 1870 dans ce pays de Cornouaille, ils n'ont
eu pour y parvenir, qu'à lui rappeler son
histoire et à lui demander de reprendre sa
vraie tradition.

Elle n'est certes pas sans gloire, notre tradi-
tion bretonne. Osons même ajouter qu'elle doit
être tenue pour sacrée pour quiconque se flatte
de faire entrer dans la pratique gouvernementale
les vérités apparues à l'aurore de la Révolution
de 1889.

Si cette Révolution out à Paris son dévelop-
pement, — un développement qui ressembla
trop souvent à une déviation, c'est en province
qu'elle naquit. Et de toutes les provinces fran-
çaises, quelle fut la plus prompte, je ne dis pas
à l'accueillir, mais à lui ouvrir les voies ?
Avant Paris, avant le Dauphiné même, quelle
est la terre d'où l'on vit sortir les premiers
général de la grande moisson ? C'est la terre
natal de La Tour d'Auvergne, c'est cette
Bretagne qui trois siècles de lutte pour ses

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 27

UN DRAME A LA COUR

PAR

Noémi BALLEYGUËR

VI

Il s'élança sur son beau cheval, Léonard monta celui qui avait amené son
maître de Dax, et tous les deux pas-
sèrent au grand trot devant les yeux
éblouis de M. et Mme Landry et de
tous les gamins du voisinage qui fai-
saient la haie dans la rue.

Deux heures plus tard la baronne et
sa fille franchissaient, en litière, le
chemin qui séparait l'hôtel du *Faucon-
Royal* de la rue Tirechape.

Leur nouvelle demeure leur sembla
un palais, en comparaison de l'auberge,
et Bernard vint s'installer, avec toutes
ses belles images, près de sa petite cou-
sine, dont la convalescence n'était pas
encore assez avancée pour qu'on lui

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas
de traité avec M. Henri Gautier, éditeur, Paris.

permet les parties de jeu au jardin.

La ville de Saint-Denis était en grand
émoi depuis quelques jours, les prépa-
ratifs du couronnement avaient occupé
exclusivement tous les habitants ; des
ares de triomphe se succédaient à
quelques mètres seulement les uns des
autres et des guirlandes de roses, s'en-
trecroisant en tous sens et s'allant rat-
tacher à ces arcs, formaient un dais
parfumé du plus délicieux effet. Le sol
disparaissait sous une épaisse couche
de feuilles et de fleurs, le pied était
étai rafraîchi par leur contact et s'ap-
puyait agréablement sur ce tapis mou-
loux, qui ne laissait ressortir aucune
des aspérités du terrain.

Les fenêtres étaient pavoisées aux
couleurs de France, de Navarre et d'Ita-
lie ; le vent agitait tous ces oriflammes,
leurs couleurs brillantes étincelaient
sous les rayons d'un beau soleil de
mai.

Le mercredi, veille de cette superbe
fête, le roi, la reine, les enfants royaux
et grand nombre de princes et de prin-
cesses étaient venus coucher à Saint-
Denis, le roi ayant voulu voir par lui-
même si tous ses ordres avaient été bien
exécutés. Il eut lieu d'être très satisfait ;
la basilique, dont l'ornementation avait
spécialement occupé le favori de la
reine, était merveilleusement décorée ;

des tapisseries d'un prix inestimable
recouvraient les murs du haut en bas,
tandis que les échafauds, préparés pour
Marie de Médicis et les seigneurs de sa
suite, complètement drapés de ve-
lours cramoisi, relevés de broderies et de
crépines d'or, jetaient une note claire et
gaie dans la basilique, un peu sombre.

Le cortège devait se former devant le
château, et, à midi précis, le prévôt
s'acheminèrent tête, suivi de ses archers,
rangés en bon ordre, tandis que les
compagnies des gardes bordaient, des
deux côtés, le chemin qui suivrait le
cortège depuis le château jusqu'à l'é-
glise.

D'autres gardes avaient ordre de par-
courir les rues de la ville, pour empê-
cher les disputes qui ne manquent ja-
mais d'éclater quand le peuple, curieux
devoir un défilé si magnifique, se presse
en foule, sans égard pour les faibles et
les enfants.

Déjà les Suisses du roi, habillés de
velours violet et bleu céleste, avec des
bouffants blancs et incarnats et des
panaches blancs à leur toquet de velours
noir, marchaient à la suite des archers,
et les gentilshommes d'honneur pre-
naient leur rang, quand Palussac arri-
va.

Son magnifique cheval était mauvais
trotteur, le petit bidet béarnais, que

montait Léonard, le dépassait sans
cesse, il leur avait fallu juste le double
du temps nécessaire pour franchir les
quelques lieues qui séparent Paris de
Saint-Denis.

Palussac se trouva donc sans retard,
et quand de loin il aperçut les costumes
de satin blanc et violet, et les masses
dorées des gentilshommes, parmi les-
quels il devait figurer, il se précipita
en bas de sa monture, faisant signe à
Léonard de prendre la bride et de l'am-
mener.

C'était chose difficile que de fendre
les triples rangées de curieux ; les gar-
des avaient bien de la peine à main-
tenir cette foule dans les limites qui
lui étaient assignées, Palussac dut
parlementer avec plus d'un badaud et
lui assurer que son service le réclamait
près de la reine, pour obtenir le passage.

Enfin, il était arrivé au premier rang
et n'avait plus que quelques pas à faire
pour rejoindre sa place parmi les gen-
tilshommes du cortège quand, tout à
coup, ses yeux rencontrèrent ceux de
son voisin et quoique ce dernier prit
soin de dissimuler le bas de son visage
dans sa main gauche, tandis que la
droite restait cachée sous son manteau,
ce regard suffit au baron pour recon-
naître l'individu.

— C'est lui, s'écria-t-il, c'est lui,

arrêtez-le sur-le-champ, gardes m'en-
tendez-vous ? C'est lui qui veut assas-
siner le roi, c'est Ravailiac, arrêtez-le !
Ces cris produisirent sur la foule
un singulier effet ; elle s'écarta vive-
ment et par ce mouvement de recul,
laissa le baron près des gardes qui
faisaient la haie et avaient ordre de ne
pas bouger.

— Mais ne m'entendez-vous pas ?
criait de nouveau Palussac en gestan-
tiant avec violence, tenez, le voilà qui
s'enfuit, il se faufile dans la foule et
vous ne le retrouverez plus. Ah ! si je
n'avais pas mon habit de cour, je lui
sauterais moi-même à la gorge.

Ravailiac se sentant découvert avait
suivi le mouvement du peuple et peu à
peu s'était reculé d'un rang, puis de
deux et finalement avait disparu.

Le baron maugréait contre les gardes
qui n'avaient pas l'air de l'entendre, la
foule commençait à murmurer et à in-
vectiver ce seigneur qui venait par ses
cries troubler un si beau spectacle. En-
fin un des soldats commis à la garde
des rues s'étant frayé un passage, mit
la main sur l'épaule de Palussac.

— Pourquoi venez-vous jeter la per-
turbation parmi ces honnêtes citoyens ?
dit-il, qui êtes-vous et que faites-vous
là ?

(A suivre)

Huelgoat, le 12 Octobre 1908

Monsieur,

Dans votre article sur Théophile Malo Corret, vous donnez Marie-Anne Billonnois comme demi-sœur de La Tour d'Auvergne. Cela ne saurait être. J'ai en mains une pièce authentique qui prouve le contraire : c'est le contrat de mariage de Marie-Anne Billonnois avec M. Penanster-Guesno.

« M. et M^{me} Claude-Louis Guesno de Penanster, Conseiller du Roy, maître particulier en la maîtrise des eaux, bois et forêts des Cornouailles, Léon et Tréguier, demeurant en sa terre de la Coudraine, trève d'Huelgoat, paroisse de Berrien. »

Le contrat de mariage est ultérieur de plus de 20 ans à la naissance de La Tour d'Auvergne et est signé du père de la jeune fille. Celui-ci ne saurait donc être le premier mari de la mère de La Tour d'Auvergne.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations empressées.

LALOUET.

Nous insérerons avec plaisir tous autres éclaircissements. N. D. L. R.

ECHOS & NOUVELLES

La Tour d'Auvergne universel

Il est écrit que l'immortel Breton sera un exemple pour toute la postérité et que chacun tiendra à honneur de conserver son culte.

Les Français le chantent et disent qu'il fut un patriote, et qu'il mourut pour la patrie.

Les Bretons prétendent que son amour de la France n'était qu'une extension de son culte de la Bretagne et de la Gaule.

Les Royalistes le tiennent en haute estime parce qu'il descendait de Turanne.

Les Républicains le proclament la plus belle figure républicaine de son temps, parce qu'il ne voulait pas émigrer.

Les Bardes voient en lui un précurseur des études celtiques.

Les Vétérans vénèrent en lui le caractère parfait du soldat.

Les Catholiques célèbrent bien haut sa foi chrétienne parce qu'il portait toujours un chapelet.

Il manquait à ce concert la note socialiste. Le Cri du Peuple vient de nous la donner.

Ce journal écrit, en effet, que Corret fut « un Révolutionnaire dont les Nationalistes salissent la Mémoire. »

N'avons-nous pas raison de dire que plus nous allons, et plus La Tour d'Auvergne s'impose au culte de tous les Hommes ?

L'évêque de Quimper est poursuivi

Mgr. Duparc, évêque de Quimper et ancien curé de Lorient, est appelé à comparaître le 26 octobre devant le tribunal correctionnel de Lorient, comme locataire responsable de l'external de la rue Paul Bert, qu'il mit à la disposition des religieuses de la Sagesse.

Enfin, le 6 novembre, la Cour d'Appel de Poitiers tiendra audience pour la poursuite intentée contre l'évêque, pour la location du patronage de la rue du Lycée.

Pour aller à Paris

D'après mémoire adressé à M. Dausset, rapporteur général du budget, M. de Selves a fait connaître les moyens qu'il propose pour combler le déficit de la Ville de Paris, lequel atteint neuf millions.

Le préfet de la Seine envisage d'une part l'établissement d'un « impôt de séjour » sur les étrangers et les provinciaux de passage à Paris.

Cet impôt, qui serait de 2 0/0 du prix de location des chambres d'hôtel et d'appartements meublés, frapperait toute location d'un prix supérieur à 60 fr. par mois. Les logeurs les percevraient eux-mêmes en ajoutant des timbres mobiles spéciaux sur les quittances détachées d'un registre visé par l'autorité préfectorale.

On pense qu'ils donneraient de 2 millions à 2 millions et demi chaque année.

L'expulsion du Clergé

M. Briand, garde des Sceaux, vient d'adresser aux Préfets une circulaire relative aux Presbytères, où il distingue entre :

I. Les presbytères communaux qui ne sont grevés d'aucune charge ;

II. Les presbytères donnés ou légués aux communes, ou acquis par elles, avec charge d'y loger les curés ou desservants successifs ;

III. Les presbytères qui appartenaient aux anciens établissements publics du culte.

Pour les presbytères communaux, libres de toute charge, les maires sont invités une dernière fois à en proposer la location aux occupants, ou à les en faire expulser.

Pour les presbytères légués aux communes ou achetés par elles, avec charge d'y loger les curés, il faut leur appliquer la procédure de la première catégorie : la jouissance de l'immeuble par le curé ne doit pas être gratuite.

En troisième lieu, les presbytères qui appartenaient aux Fabriques. Ici le séquestre se substitue à la municipalité. Les agents des domaines recevront ce sujet des instructions particulières.

Le Régionalisme administratif

Par décret présidentiel (Journal Officiel, 14 août), les bureaux d'enregistrement sont supprimés dans 120 petits cantons de France.

« Ce n'est pas seulement, dit avec beaucoup de sens La Lanterne (16 août), dans les petits emplois que des réductions de personnel peuvent et doivent être opérées. C'est dans l'état-major des directeurs et des inspecteurs. Et cela, non seulement pour l'enregistrement, mais pour toutes les régies financières. »

« Et notre confrère, montrant que, dans le département de la Seine, un seul directeur, par administration, suffit pour diriger ses services, conclut que, puisque les facilités de communication « permettent de supprimer de petits emplois dans les chefs-lieux de canton... il en va de même quand il s'agit des directions départementales. Elles pourraient sans inconvénient, devenir régionales. »

D'une statistique publiée par M. de Foyville, nous extrayons les chiffres suivants : en 1906, l'Etat, les départements et les communes entretenaient 703.506 fonctionnaires ; en 1907, 880.580 ; en 1908, ils en entretenaient 913.192. En deux ans, le nombre des fonctionnaires a donc augmenté de 209.686, soit d'environ un quart.

Le Clergé et le Théâtre

On se souvient de la lutte que nous avons soutenue en 1905 pour faire admettre le rôle de la femme au théâtre breton. Il paraît que vérité en Bretagne, erreur en Gascogne. Nous assistons dans cette province à une renaissance théâtrale populaire semblable à la nôtre, et comme chez nous, les prêtres tiennent à honneur d'écrire et parler l'idiome régional. Ils n'ont cependant pas le préjugé des rôles de femmes, car nous lisons dans Lou Reclams de Béarn et Gascogne au complet-rendu de la félicité de Condom (Gers) :

« La toile se lève sur La Grève Mûr, écrite en gascon par M. l'abbé Sarran, qui se cache sous le pseudonyme de Lou Cascarot. La pièce nous montre la Grand-Mère et ses deux petites filles attendant des nouvelles du petit-fils qui se bat au Maroc, etc... Il serait injuste d'oublier la part qu'eut dans ce succès le gracieux talent des charmantes interprètes de l'auteur, des jeunes filles de la société gersoise, Mesdemoiselles Cavallini, Lacomme, et Lacavère. »

An hent-houarn d'ar Gouarnamant

Biskoaz ne 'z on bet kustum da jali var an dud, mez pa welan an traoù o trei fall, ne c'hellan mui, hag e lavaran meur a dra didener. Hirio ne rin nemet lakat va foan da sikour digas sklerijen en spered va c'henvroiz dre an neubeud komzou mañ.

An hent-houarn a zo gant ar gouarnamant, pe prest da veza etre e zaouarn, evel ma maint er Belgik, er Pruss — lod anezo da viana — hag er Suiss. Komzet a zo bet dez ar broioù estranj-ze pa oa kistion da c'honid votad an hent-houarn, dre-ze ez eo just diskleria d'an dud holl, ha memez d'ar Vretoned, penaoz e ma kont gant traoù an hent-houarn er broioù-ze.

Setu ama ar pezh a zo eruel er Suiss var gont an exploitation dez ar bloavez beteg fin dez eost. Pemp milion hag eiz kant mil lur goll var ar memez hed-anizer dez ar bloavez tremenet, hag evel ma vezo koll c'hoaz, moarvat, beleg fin ar bloaz, ez eo poent sonjal stoufa an toull groet en talc'h ar gouarnamant. Er Suiss e vije bet moien da stoufa an toull-ze, en eur diminui an dispignou pezh a zo da 70 dre gant dez ar c'hantant reserved. Mez konsail an hent-houarn en dez desidet diminui an trainioù ! Eur mod-all e viche bet d'hen stoufa ! Kreski ar c'houtribusionou. Ha setu aze ar pezh a eruo ma n'em glem ar Suissed dez an dud a zitem o zrainioù diganto.

N'euz fors pelini dez an diou dra-ze ar erro ganeomp, ha marteze c'h eruffont o daou. Daou sort tud o devo d'en em glem dez voltalek an hent-houarn d'ar Gouarnamant : an dud o dez kontribusionou da bañ hag an dud o dez ezom da veaji.

Em Brestad.

Le pape et les journaux

Nous décomposons dans l'Indépendance Belge journal libéral du 29 septembre, mais à titre purement documentaire, les passages suivants de la Lettre du Vatican du correspondant de ce journal :

« A l'occasion de son Jubilé, le Pape Pie X dans son allocution, a accusé le clergé d'avoir des tendances modernistes, de ne plus vouloir obéir aux évêques ni au pape. « Beaucoup sont, dit-il, des orgueilleux plus disposés à commander qu'à obéir. Si l'un d'eux vous parle de modernisme, vous devez le combattre, et je vous autorise à lui dire Vade retro, Satanas ! »

Le pape a ensuite recommandé au Clergé de ne s'abonner que le moins possible aux journaux et revues. « Il y en a, dit-il, qui tout en étant catholiques, distillent le venin moderniste sous les formes les plus diverses, mais il faut se délier même de ceux qui sont autorisés et qui ont reçu l'approbation et les encouragements des autorités ecclésiastiques, le plus simple et le plus

pratique est de n'en lire aucun, ni bon ni mauvais, d'autant plus qu'on n'y apprend que des choses désagréables qu'il est inutile de savoir. Quo le prêtre se renferme dans son ministère, sans se préoccuper de ce qui se passe dans le monde. »

QUESTIONS ACTUELLES

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

A quel mobile a obéi le gouvernement en convoquant cette année les Chambres en session extraordinaire le 13 octobre, c'est à dire quinze jours au moins plus tôt que d'habitude ? Officiellement, le prétexte donné est l'obligation, pour le Sénat, de se séparer dès le 15 décembre, afin de laisser ceux de ses membres soumis au renouvellement triennal de janvier, prendre part à la campagne électorale, d'où nécessité, si l'on veut voter le budget, d'ouvrir hâtivement la session. La raison invoquée a sa valeur. Toute fois on affirme aussi que le cabinet a voulu jouer un bon tour à la commission du budget, dont les travaux, quoi qu'on en dise, ne sont pas très avancés, et qui n'est pas absolument composée d'amis du gouvernement. Celui-ci ne se dissimule pas qu'il serait très difficile d'aboutir avant le 15 décembre, et il n'est pas fâché de laisser toute la responsabilité des douzièmes provisoires à la commission du budget, si elle n'est pas prête à l'heure voulue, ou même à la Chambre, si la discussion budgétaire se poursuit avec trop de lenteur.

La session ne s'annonce pas comme devant être très orageuse pour le cabinet Clemenceau. Il y aura évidemment les inévitables interpellations sur la politique générale. Les affaires marocaines fourniront l'objet d'un copieux débat, sans que celui-ci puisse être, croit-on, dangereux pour le ministère. Le président du conseil a pu espérer un moment, avant la défaite d'Abdel-Aziz, qu'il pourrait liquider l'affaire marocaine avant la rentrée. Les événements ont montré que cet espoir était vain et il est à craindre que pendant longtemps encore le Maroc soit un sujet de préoccupation pour nos hommes politiques et pour le pays. Les menées antimilitaristes, la propagande de la confédération générale du travail ont été beaucoup de parlementaires et l'on peut prévoir que la Chambre sera appelée à s'en occuper.

Puis le projet d'impôt sur le revenu dont il faudra reprendre la discussion, concurrentement sans doute l'examen du budget. M. Caillaux a montré dans la session ordinaire beaucoup d'ardeur, de ténacité ; il a surmonté déjà beaucoup de difficultés ; il lui faudra dépenser encore beaucoup de force avant d'arriver au vote sur l'ensemble de son projet.

Signalons aussi la proposition concernant la suppression de la peine de mort. Cette question de la peine de mort est fort épineuse et il faudra toute l'habileté de M. Aristide Briand pour la résoudre avec élégance.

Les radicaux

Les radicaux ont tenu un grand congrès à Dijon, et ont arrêté la politique à suivre. Pas d'ennemis à gauche, pas d'amis à droite, telle sera leur devise.

Les pouvoirs publics seront invités à prendre toutes mesures pour faire avorter la conspiration des évêques contre l'école laïque.

M. Lafferre, Grand-Maître de la F.-M., et député a été élu président du parti.

Les socialistes

Si les radicaux font risette aux socialistes ceux-ci repoussent de telles avances. Au congrès de la C. G. T. tenu à Marseille, une proposition a été votée « blâmant l'intervention de la troupe dans les grèves, et invitant les travailleurs à s'insurger en cas de guerre. »

Les réactionnaires

Clemenceau, dans son récent discours du Gard, a dit que « les réactionnaires ne comptaient plus. »

« Mais qu'on ne s'y laisse pas prendre, s'est écrié à Dijon. Camille Pelletan, l'église catholique et sa clientèle ne s'écarteront pas dans leur guerre à la République. Ne savez-vous pas que le cléricalisme, battu au grand jour, continue son chemin sous terre comme la lampe ? »

Belliou buez

— O Echu zo d'ar manevr braz, d'ar brezel wen.

Ar jeneral Tremean hag ar jeneral Millet a gomande an diou gosteñ : ar jeneral Lacroix a gemene.

Lavaret e oa d'ar soudarded tostlat mda ma c'hallhent an ett ouz egile, evel ober evel pa vije gweir ! Ha a zo bet gwelet c'hatterien o karga dir-zonou var droad hag o dije distrujet anezo euz a vil mètr : gwelet a zo infantiri o kas gante batthrou arthleri hag o dije mdralllet anezo mil gwech arak ma vije erru !

Kement-na da lavaret penoz ar manevr braz na dalveont de neta, n'it ket, a grem, hevel ouz ar vichones.

— O — Dam sonj-me, an hini neuz komprenet ar c'his gwelet da ober manevr braz eo ar c'hevaller Bideau.

N'avec ket Bideau ?

Silauvit. Ar Bideau a oa dragon en eur rujumant hag a rea tre brezel wen en bro ar c'hvets Franz.

Eur beure, Bideau a drokha e varc'h dez eur marc'h-houarn, hag a zier-tas. Mez den fur anezan, ne zhetshaz ket e allad soudard. Bideau en em gave

gant e vestklet, gwech en eur gear, gwech en eur all. Embann a rea d'an holl e oa eur rujumant bennag o rond da erruout dizale en kear. Hag ar gouarnamant, stad enné, a rea cheritson mad da Videau, pelini oa kemeret gant evel sklereer ar rujumanchou. Hema a bede Bideau da zjunta, hema-all da goania : ar merc'hed a rea da Videau pokou a-lez, ha c'hoaz var ar marc'h-holl, possibl !

Ha Bideau a c'hee da ober ar memez tro d'eur bouk all. Erel-se, epad eiz devez dustu, e vezas eñrus ha marc'had mad, beleg ar mare ma leuz anezan e-hunan da adklask e blas en e eskoadron, ha da bañ e c'aneuz braz gant eun toullad miziou prizon.

— O — En Paris, e ver en riski da gaout eur grêz braz mod nevez : grêz ar gotejened hag al lyseaned. Ar rema taouank, neve disroet dez ar vakansou, a gav d'e vent oblijet da serel er bred er skolach. « Pemp heur d'an hanv, ha pemp heur hanter d'ar goñv, emezo, an dra-ze zo gwelet grê. Eiz heur goush, petra eo hen neubeud-ze ? En ti tala ha maman né goushke dek hez douzek heur. Evid beza rezonabl, e c'houlenomp nar heur goushket hephen er skolach, hag e prometenp labourat kalc gwelec'h a c'houderez. »

Allaz, n'euz ket fellet da vistr an deskabrez na d'an direktored silaou ouz klemmou breuzes ar paour hez tudigon taouank. Red e vo d'e tremenn gant o eiz heur goush.

— O — An Turki a zo brema kalc a droz : dirar he fenn abaoe m'he dez cherwel he Renadir, hag abaoe ma zo distaget eun neubeud pastellou dioullh, evel enezen Crêt, ar Bulgari, etc.

Ar Turkel taouank, o welet pesort reuz e ra ar chas en o bro, leun ganto, o dez dirizet has an holl chas kuit. Laza ané ? Nan, Mahomed a zfenn. Destumet e vezint holl, chas ha kiezed ; ar maled a vo lakeet en eul lestr, ar femelemou en eur lestr all, hag e vezint kaset en diou enezen gouez e kreiz ar nor, lec'h ma varrint dre ar gozñ.



RIMOUSTADEN

A viskoaz tud Rom ha Paris Da vaska Breiz o doa ar c'hiz. Pleg da goin, Breton ! Stou da henn. Ha digas arehant d'an Estrenn ! Mez eur c'hazeten a zo grê E kreiz bro Gorne vinniget. Fellout a ra d'ei sevel Breiz, Difenn an daved dez ar Bleiz, Ha rei da bephin ar gvir Da zounj, da laret o c'hiz. Var eur roc'h kaled eo savet Journal bilhan ar Vretoned. Vel eun neiz pik e lein ar gwe E ra goap ouz an avel gre, N'eo gant Laer na gant Avel, Gwintet e'ch eo bet re uhel !...

FANCH.

TRIBUNE LIBRE

Carhaix le 15 Octobre 1908.

Monsieur Le Directeur,

Je vous prie d'insérer dans votre estimable et indépendant journal la rectification suivante : Une œuvre photographique est une propriété qui appartient à son auteur, elle est protégée par la loi des 19 et 24 juillet 1793, comme étant assimilée à toute œuvre d'art. De nombreux jugements l'ont confirmé l'année dernière et même le Tribunal Civil de la Seine 3^e Ch. audience du 28 Mars 1908. Donc un photographe est propriétaire de ses clichés et quand il consent à leur reproduction par la gravure, il ne renonce nullement à ses droits, surtout quand il cède à 2 fr. ce qui se vend d'habitude 5. D'un autre côté il ne faut pas confondre des clichés de documents publics avec des clichés de portraits. Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de mes meilleurs sentiments. F. LAURANT.

Keleier

Kerne-Uhel

KERAEZ

Nos attentionnistes. — Enoncé, M. Duhoisson ! On s'abstient ailleurs qu'à la Chambre des députés, on s'abstient aussi au Conseil Municipal de Carhaix. L'histoire vaut la peine d'être contée. Nous évitons toute réflexion désobligeante pour personne. Voici les faits dans leur crudité. Le Comité d'érection du monument de Théophile Malo Corret (La Tour d'Auvergne) avait

franchises provinciales avaient déjà fécondé jusqu'aux cantilles, en y déposant profondément la semence des modernes libérés. (Applaudissements.)

En 1889, la voix de la Bretagne fut la première à se faire entendre. Si bien que, quand les doctes et complaisants précepteurs s'ingénierent à lui faire faire connaissance avec les principes de 1789, la Bretagne a le droit, tout en les remerciant, de leur répondre :

« Les principes de 1789 ? Je les connais ; c'est moi qui les ai dictés !... »

Fils passionné de la Bretagne, fier de sa race et de sa langue, on comprend que La Tour d'Auvergne ne pouvait faire autrement que de prendre place, en 1789, parmi les défenseurs de la cause populaire.

Il avait, contre la malnaissance du monde extérieur, un refuge en lui-même. « Il aime la France et la Bretagne », a dit Michelet ; ce fut toute sa vie. De fait, comment cette double passion n'aurait-elle pas exclu tout le reste d'un cœur tel que le sien ?

Pendant que l'esprit de délation et de proscription faisait rage autour de lui, le grand soldat républicain en détournait les yeux : il tirait de son havresac les livres d'Hémond et de Quinte-Curce, ou bien il se délassait entre deux combats, à corriger les épreuves des Origines gauloises, ce monument pieusement élevé par ses mains à l'honneur du génie breton.

Mais que sert d'analyser l'âme de La Tour d'Auvergne ? Pour le bien juger, il n'est rien de tel que de l'entendre lui-même.

Écoutez-le donc, dans une admirable lettre à l'évêque Le Coz, son ami d'enfance au collège de Quimper, expliquer la résolution qu'il avait prise de n'accepter du nouveau régime aucun grade, aucun gâlon, aucune distinction, rien enfin qui put le faire soupçonner d'être républicain par intérêt personnel.

« La faveur, la fortune, l'éclat des rangs et des honneurs, écrit-il, ne m'ont jamais séduit. Je me suis toujours tenu à la place où la République m'a trouvé, et je l'ai gardée avec autant de soin que le soldat fidèle en met à conserver le poste qui lui est confié. »

Écoutez-le encore définir son existence d'ns ces lignes mémorables, également adressées à son ami Le Coz :

« Du pain, du lait, la liberté, et un cœur qui ne puisse jamais s'ouvrir à l'ambition, voilà l'objet de tous mes desirs. »

N'est-il pas vrai qu'on peut d'un seul coup prendre la mesure de l'homme qui parle et qui pense ainsi ?

Écoutez enfin le mot définitif, ce qu'on peut appeler le testament de La Tour d'Auvergne, puisqu'il écrit en 1800, quelques jours avant le suprême départ pour l'armée du Rhin : « Toujours en paix avec ma conscience, j'ai toujours été heureux. »

Connaissez-vous plus noble parole tombée de lèvres humaines ?

Il convient de féliciter sans réserve M. Hémond d'avoir fait entendre, au cours de cette cérémonie, beaucoup trop française d'aspect, la vraie note régionaliste, la note bretonne, qui éclata dans son beau discours.

M. Picquart parla ensuite et termina par ces mots :

Messieurs, l'armée que Théophile Corret a tant aimée n'a rien oublié des immortels enseignements reçus de lui. Qu'elle veuille à bord de nos vaisseaux ou sur notre frontière, elle a conservé intact le patrimoine d'héroïsme et de vertu qu'il lui avait légué.

L'armée française est toujours vive en elle l'âme généreuse du Premier Grenadier de la République, et La Tour d'Auvergne peut dormir en paix dans son lincoln de gloire.

Les élèves des écoles normales de garçons et de filles chantent alors une belle cantate de Le Guyader, puis l'on remet les décorations.

Parmi les nouveaux officiers d'académio, notons notre confrère Louis Beaufrère, de l'Union Agricole.

Le banquet

A midi, un banquet populaire a été servi sous les Halles et comptait environ 100 couverts.

Dns toasts ont été portés par MM. Allard, Le Hars, Le Ball, Hémond, de Korjégu, qui nous dit :

« Pour nous tous Bretons, Corret personne de plus et mieux qu'aucun autre, notre double attachement à la grande et à la petite patrie. »

« Suivant les belles et justes paroles du grand historien des soldats de la Révolution, « La Tour d'Auvergne avait au cœur ce profond amour de la Bretagne qui, transformé, agrandi, devenait l'amour de la France, et fut la passion de sa vie, sa seule et sincère passion de la naissance à la mort. »

« Et par là, il a bien mérité que nous le placions au premier rang de ceux qui ont illustré notre pays. »

Le ministre de la Guerre clot la série, en prononçant un éloquent éloge des Bretons. La presse régionale était représentée par MM. Pottelcolas, Ch. Le Goff, Beaufrère, Hilliet, Quilgars, Chanteclear, Le Roux, Antoine Boli, Jaffrennon.

La fête populaire a battu son plein dans l'après-midi, par un temps ravissant.

La foule débarquée à Quimper par les trains du dimanche matin a été évaluée par la gare à 3.500 voyageurs environ. Autant sont venus en voiture.

Le lundi

Les fêtes se sont poursuivies le lundi.

A 8 heures, en l'église cathédrale de Saint-Corentin, un service funèbre a eu lieu, au cours duquel Mgr Duparc, évêque de Quimper, prononça une allocution où il montra que La Tour d'Auvergne fut un chrétien convaincu.

Après la messe, le cortège s'est rendu au cimetière Saint-Marc, où une couronne a été déposée sur le carré du Souvenir Français.

Des jeux divers ont eu lieu dans l'après-midi, et le soir, au théâtre, le Genet a donné une représentation qui n'avait aucun cachet breton. On a représenté Le Mariage d'Irène (!) et Un jeune homme pressé (!) !

Pourquoi ne pas avoir fait appel au concours d'une troupe populaire qui eût représenté un drame en breton, par exemple des épisodes de la vie même de La Tour d'Auvergne....

Que sort-il de tant célébrer les gloires bretonnes, si l'on s'entête à négliger toujours, à ces occasions, le rôle vraiment artistique et régional que pourrait jouer la Langue nationale du peuple ?

Les Origines de Corret

Nous recevons la lettre suivante, dont nous remercions beaucoup M. Lalouet-Guener :

invité le Maire de Carhaix à assister aux fêtes projetées. Celui-ci convoqua ses conseillers et leur annonça la nouvelle, en ajoutant que si le cœur leur en disait, ils pouvaient être d'entre eux pour représenter officiellement notre cité. Les six furent désignés. Mais dans la suite, le Maire de Carhaix, invité, se ravisa, et pensa qu'il avait été un peu vite en besogne. C'est que les Conseillers Municipaux de Carhaix n'étaient pas invités.

Alors, pourquoi nommeraient-ils des délégués ?

Le Maire réunit de nouveau ses Disciples et leur inculqua qu'il ne fallait pas pour eux songer à se rendre à Quimper; qu'ils n'avaient qu'à rester à la maison; que la ville de Quimper n'avait pas observé tous les égards dus à leur rang; qu'en fin de compte, il suffisait bien que lui-même, Maire et Conseiller général, fut présent.

A cela les Ediles obéirent aussi passivement qu'ils eussent obéi à l'ordre de se rendre en bloc à Quimper. Et nous assistâmes à cette stupéfiante abstention de tout le conseil municipal de la ville où naquit le Premier Grenadier de la République.

Ces édiles n'eurent même pas l'idée de se rendre à l'ère priée à l'inauguration de la statue de leur illustre compatriote! Ces messieurs n'avaient pas reçu d'invitation! Mais les conseillers municipaux de Saint-Hermin eussent pu en réclamer autant! Quant aux conseillers municipaux de Quimper, ils n'étaient pas, eux non plus, invités, nous le savons: ils payèrent tous leur place au banquet. Sur 909 couverts, il y avait au plus 150 invités officiels.

Alors ?

Tous les Carhaisiens, heureusement, n'imitèrent pas leurs conseillers. Nous avons remarqué aux Fêtes :

Messieurs Théophile Molou, négociant en beurres; Rouillard, tailleur; Le Moine; Marsillier, huissier; Jean-Marie Thomas; Martin, père et fils, négociants en grains et quelques autres. Honneur à eux.

— Madame Veuve Jourden prévient sa nombreuse clientèle qu'elle trouve dans son magasin un grand choix de chaussures pour la saison d'hiver, ainsi que bonneterie et mercerie.

Un choix exceptionnel de souliers d'hommes en forme derby noir et jaune pour la chasse et aussi en box calf à lacets et à boutons garantis tout cuir neuf, premier choix, vendus au prix de 14, 15 et 16 francs. Sabots à 1 fr. 75 pour femmes et 2 fr. pour hommes.

PLONEVEL

Ar group. — Visant Ar Berr, 70 vloe, deuz Kergonan, a zo en em grouget deuz eur sol en e gamp. Erru ken koz ze, e oa koulz d'an gortoz an ankou.

KALLAK

At la'h. — Eun torfed a zo bet kometet dimere hor en ker Gallak. Eun hostiz a neuz lac'het eun don all.

SKRIGNAK

Patagués. — Nous lisons dans un confrère local :

« Mardi dernier, a eu lieu la grande foire d'octobre à Sorignac. Si le nombre des bêtes n'était si élevé que d'habitude, l'affluence des jeunes gens y a pourtant compensé. »

PLUSKELLEK

Nécrologie. — M. Yves-Marie Loguellaou, né à Bourbriac le 30 avril 1874, ordonné prêtre le 22 juillet 1900, vicaire à Lanrodec le 28 juillet 1900, vicaire à Plusquellec, depuis le 31 juillet 1901, démissionnaire pour cause de santé le 15 juin 1903, est décédé à Bourbriac, dans sa famille.

SPÉZET

Spézet a vu naître une princesse. — Spézet n'aura plus rien à envier à Saint-Hermin, sa voisine, car si Saint-Hermin a vu naître la Tour d'Auvergne, Spézet a donné le jour à la Princesse de Savoie.

Voici comment. Vers 1762, naquit à Spézet Elisabeth-Anne Magon de Boisgarin, fille de Jean-François-Nicolas Magon de Boisgarin et de Louise Keruel.

Cette jeune fille épousa d'amour en 1781, le prince Eugène de Savoie-Carignan, fils de son Altesse Louis de Savoie, domicilié à Paris, et colonel du régiment de Savoie-Infanterie au service de la France.

Ce prince était l'un des ancêtres de la Reine douairière d'Italie, qui voyageait récemment en Bretagne. C'est peut-être poussée par un penchant atavique qui lui venait de son ancêtre la Bretonne de Spézet, que la reine mère d'Italie, en passant par Morlaix, fit ample acquisition de livres en langue bretonne, à l'une des principales librairies de cette ville.

POULLAOUEN

Arrestation. — La gendarmerie de Carhaix a procédé, vendredi, au bourg de Poullaouen, à l'arrestation de Yves Péron, 25 ans, employé au service de M. Hervé Péron, négociant en grains au même lieu, sous l'accusation d'avoir soustrait une somme de 4.500 francs à son patron.

Voici dans quelles circonstances : M. H. Péron avait chargé son serviteur d'aller à Saint-Brieuc, à la succursale du Comptoir national d'escompte, toucher, en son nom, la somme de 6.500 francs.

Cette somme fut remise à l'envoyé. Mais lorsque celui-ci rendit compte de sa mission à son patron, il ne lui remit que 2.000 francs. L'escroquerie ne fut découverte que quatre jours plus tard.

Pour sa défense, Y. Péron prétend avoir été victime d'un vol à la gare de Saint-Brieuc. Une enquête ayant trouvé fausses ses allégations, il a été dirigé sur la maison d'arrêt de Châteaulin.

— Accident. — Jean-Marie Nicol, cultivateur à Kerbizein, en Poullaouen, aidait, le 7 courant, un voisin à déménager. Dans un chemin raboteux, ses chevaux prirent ombrage au bruit de la charrette chargée de meubles. Le conducteur tomba, fut traîné pendant quelques mètres, puis l'une des roues du véhicule lui passa sur les reins. Son état est grave.

KASTELLNEVEZ

An lan. — An lan zo straket ar sun all e kreiz an noz en ti Yeun Auffret, konversant, ha deuet an ti a-bez. Mar vije bet ar vel, e oa deuet ar c'hartier rag no oa kel a zour.

TREGOUREZ

An lan. — Herri Briand, hostiz, a zo pratik mad d'eun e-hunan. An de all, o veza meo, e chikanaz e wrag, hag e icaz goude da c'houeza an lan charz grignol o di, lec'h ma reaz 200 lur gol d'an e-hunan.

ROSTRENN

Trugarekaat d'an Elektourten. — An Aot. Cazin a gas al lizer brezonek-ma :

Ma c'henvroiz ha ma mignoned ker ! An drugare Doue n'oe'h ket bouar na dall !

Deuz forz bezan goasket, gwapeet ha disprizet, oe'h deut da velet sker. Dre ze o peuz kaset ar Blokardet da stoupa.

En eur rei ho moueziou d'in, ho peuz laret d'oe'h skwiz gand ar brezel diskiant gret d'ho kredennou a d'ho Pro, hag a fell d'ae'h peoc'h ha labour evid mad ar bobl.

Trugare eta a greiz ma c'h'alou. En amzer da zond e chomin en ho keuver ar pez oun bet en amzer drement : eur mignon mad hag a lako bepred e boan da zikour e genvroiz ha da zifenn kanton Rostren.

Vive la liberté ! A. CAZIN d'HONNETHUN, Conseiller général.

SANT-NIKOLAS-AR-PELEM

L'Ecole libre. — Cell-ci, fermée par suite du départ de son directeur M. François Caurel qui a choisi une autre situation sera rouverte, dit-on, le 1^{er} novembre, sous la direction d'un prêtre.

Kerne-Izel

KASTELLIN

Lesvarn koreksional. — Kalza zo tapet evid chasael hep permit. Youen ar C'ham, deuz Landelo; Youen Koffelek, deuz Kemeneven; Youen Louboutin, deuz Traon-ar-C'hoat; Job Richard, deuz Plonevel, a dap heb a 10 lur amand.

— Youen Foucat, 27 via, kantonier var linen Kastellin, a dap 50 lur amand evid beza kaset gantan benvoud d'ar gompagnunez.

— Ian-Franzou Maguet, deuz Huelgoat, 50 via, a miz bidouf ha 59 lur amand evid meventi.

— Jean-Mari Plassard, 57 vloe, dovejour en Kerazec, 6 miz prizon evid beza harlinket o vreg a daollou hotez.

— Gregor Loud, 35 bloa, devejour en Koray, 25 lur amand evid poumrent gant eur fuzul, var zigaro chasael.

KEMPER

Concours de costumes brelois. — Voici les résultats des concours qui ont lieu dimanche dernier, en présence du ministre de la Guerre :

Costumes d'hommes (anciens). — 1^{er} prix, 25 fr., M. Joseph Ollivier, de Scaër; 2^e, 25 fr., M. Alain Rodalec, de Scaër; 3^e, 15 fr., M. Chiquet de Rosporden; 4^e, 10 fr., M. Jean-René Keinec, de Cast; 5^e fr., M. Pierre Jan, du Juch; 5 fr., M. Gourmelon, de Pont-Aven; 5 fr., M. René Le Bilhan, de Rosporden.

Costumes d'hommes (modernes). — 1^{er} prix, 25 fr., M. Boutler, de Bannalec; 2^e, 15 fr., M. Lanoé, de Bannalec; 3^e fr., M. Moigne, d'Elliant; 5 fr., M. Guyader, de Scaër; 5 fr., M. Ravalec, de Coray; 5 fr., M. Corven, de Scaër.

Costumes de femmes (anciens). — 1^{er} prix, 50 fr., Mme Marie Delbrols, de Ploaré; 2^e, 35 fr., Mme Marguerite Dobrois, de Ploaré; 3^e, 25 fr., Mme Joséphine Gansnach, de Quimper; 4^e, 20 fr., Mme Catherine Guyader, de Briec; 5^e, 10 fr., Mme Marie Pulocho, de Pousaunt; 5 fr., Mme Anne-Marie Kergoat, d'Edern; 5 fr., Mme Pontais, de Quimper; 5 fr., Mme Suzanne Poupon, de Coray; 5 fr., Mme Ravalec, de Coray; 5 fr., Mme Morvan, de Pont-Aven; 5 fr., Mme Clémence Mahé, de Pont-Aven; 5 fr., Mme Marie Maure, de Quimper; 5 fr., Mme Louise Douvier, de Pont-Aven; 5 fr., M^{lle} Cam, d'Elliant; 5 fr., Mme François Le Bilhan, de Plogonec.

Costumes de femmes (modernes). — 1^{er} prix, 40 fr., Mme Boutler, de Bannalec; 2^e, 25 fr., Mme Le Trouit, d'Audierne; 3^e, 20 fr., Mme Boëlle, de Trégane; 4^e, 15 fr., Mme Maure, de Quimper.

Enfants. — 1^{er} prix, 20 fr., Jean Gouës, de Plougastel-Daoulas; 2^e, 15 fr., Yvonne Ravalec, de Coray; 3^e, 10 fr., Pierre Ravalec, de Coray; 5 fr., Noëlle Gouës, de Plougastel-Daoulas; 5 fr., André Ravalec, de Coray; 5 fr., Yvonne Jaouen, de Quimper; 5 fr., Marie Ravalec, de Coray; 5 fr., Corentin Gosquer, de Pournorit; 5 fr., Marie-Jeanne Cosquer, de Pournorit; 5 fr., Le Floch, de Kerfontoun; 5 fr., Gormain Ravalec, de Scaër; 5 fr., Anna Jaouen, de Quimper.

ARZANO

Menh'r Brizeuth. — Brizeuk, (ar barz Bloomelen), dre c'hraz ar barz Renan Degoul hag e wrag deuz an Oriant, a ia da veza enoret e envor disul gonta 18 a Here, er gear Arzano, lec'h ma oa ganet, ha lec'h ma tremonaze vugalec'h. Eur menh'r uhel, gant e boldred varnezan, hag eur gir bennag en brezo-

nek, a vo savet d'ezan e-kichen pont Kerlo.

Goude ar savidigez, ofern-bred a vo kanet en bourk Arzano. Da greizeit e vo eur pred braz etre diskibled Brizeuk, ha d'an abardaë, eur ganiri gant Botrel hag e wrag, Koridwen Riou hag he c'hoar, Loeiz Herriou, hag eun neubeud muzikerien all.

PONT-AVEN

Tangwall skrijus, 40.000 lur gollor. — Dimere' her drement, an tan a zo kroget en ti Intanvez Afichard, hag en deuz los'et an tier tro var dro, da Goadelo, Kerour; Chaperon; al Lay, kiger; Lucia Bannier hag Afichard. Homa diveza he-unan a goll 20.000 lur.

UN REMÈDE EFFICACE

Dans toutes les maladies de bronches accompagnées d'oppression et d'essoufflement, il faut, sans hésiter, avoir recours à la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, suffocation, essoufflement, et amène progressivement la guérison.

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Leon

PLOUNAOUR-MENEZ

Ar Prespitorion. — An Aot. Lein, person Plounaour, en don feurmet ar prespitor digant ar barrez, var asant an eskopli. Mez d'ar mare diveza, an Doktor Quérou à Jakeaz 20 real var ar person, hag an ti a chomez d'ezan. Da Ouel Mikel paseet ar C'hère a icaz evid antreal en o brespitor. Ar person a fellaz d'ezan chom ennan beteg ma vije lakeet er meaz. Ar medisin a'houlenneaz neuze skoazel ar maër da zond da veza pere'hon d'e dra.

Sellu' ta dimere'hor all, seiz archer en em gavaz e bourk Plounaour da rei harp d'an huelher Grall, euz Sant-Zégonnek, pelini oa karget da ziskuez an treuzou d'an abad Lein. Ar person a sortiaz er-meaz hep ober enebiz e-bed.

An abad Lein n'euz ket a chans var ar point-se; memez kont o oa c'hoarvezet ganlan en parrez Landelau, daou vloe-zo. Lavaret a rer Plounaour a chomo heb belelen divar vrema.

Treger

GWENGAMP

Regrettable erreur de Recrutement. — Le bureau de Recrutement de Guingamp avait fait appeler sous les drapeaux, pour accomplir 17 jours, un réserviste nommé Le Brun, chef de chantier à St-Méloir-des-Ondes. Or, ce Le Brun avait déjà accompli sa période et était déchargé de tout devoir militaire de réserve. Il ne se présentait donc pas. Les gendarmes vinrent le chercher, lui mirent les menottes, et de prison en prison, emmenèrent à Rennes cet honnête citoyen. Enfin, il put faire entendre sa protestation et après de nombreuses démarches, on reconnut l'erreur, et on le relâcha sans dédommagement.

Celui-ci, cependant, ayant éprouvé un préjudice de ce fait, a confié à M. Depasse le soin de poursuivre en dommages-intérêts M. Piquart, ministre de la guerre, responsable des erreurs de ses subordonnés.

Nécrologie. — Lundi ont été célébrées dans la basilique Notre-Dame, les obsèques de M. Tanvez père, ancien propriétaire de l'Usine de la Tourelle, à Guingamp. M. Tanvez était très aimé des ouvriers guingampais, ceux-ci ont voulu lui donner une marque de regret en assistant en grand nombre à l'enterrement. La municipalité y était aussi représentée.

Nous adressons à la famille nos condoléances les plus vives.

LANMEUR

Comice agricole. — Le comice agricole a eu lieu le 7 octobre, et a été bien mené. Voici les résultats :

Etalons de 3 à 8 ans. — 1^{er} prime, Pompiet, à M. Hervé Colas, de Plouégat-Guerrand, 60 fr.; 2^e, Ileo, à M. L'Hénoir, de Guimaec, 40 fr.; 3^e, Exempt, à M. Prigent, de Kerdrin, 30 fr.

Juments poulinières de trait, 4 ans et au-dessus, ayant mis bas dans l'année et bonne tenue des veaux. — 1^{re} prime, M. François Coat, de Plouégat-Guerrand, 50 fr.; 2^e, M. Edouard Raoul, de Guimaec, 40 fr.; 3^e, ex-aequo, M. François Giovenec, de Lanmeur, et M. Thomas, de Garland, 15 fr.

Pouliches de trait de un an. — 1^{re} prime, MM. Masson frères, de Garland, et M. Michel Colléter, de Plougastel, 10 fr.

Pouliches de trait de 2 ans. — 1^{re} prime, ex-aequo, M. Guillaume Prigent, de Lanmeur, et M. Pierre Thomas, de Plouégat-Guerrand, 42 fr. 50; 2^e, ex-aequo, M. Roudaut, de Plouégat-Guerrand, et M. Alexis Morvan, de Garland, 10 fr.

Pouliches de trait de 3 ans. — 1^{re} prime, M. Thomas, de Garland, 40 fr.; 2^e, M. G. Le Bras, de Guimaec, 30 fr.; 3^e, ex-aequo, M. Marzin, de Raulou, en Saint-Jean, et M. Quérou, de Lanmeur, 10 fr.

Taureaux de 2 ans et au-dessus, sans distinction de race, âge ou bouche. — 1^{re} prime, Lavalou, Lanmeur, 40 francs; 2^e p., ex-aequo, Pierre Thomas, Plouégat-Guerrand et Louis Mancee, Lanmeur, 15 francs.

Taureaux d'un an avant le jot. — 1^{re} prime, Salou, Plouégat-Guerrand, 20 francs; 2^e p., Jean Clech, Plouégat, 15 francs; 3^e p., Agapith Tomas, Garland, 10 fr.

Vaches laitières de 3 à 8 ans, 1^{re} prime, Pierre Thomas, 30 francs; 2^e prime, Podet, Garland, 25 francs.

Génisses de 2 à 3 ans. — 1^{re} p., Veuve Bohec, Halles Lanmeur, 20 fr.; 2^e prime, Gilles Bars, Plouégat-Guerrand, 15 fr.;

Génisses d'un an avant le jot. — 1^{re} prime, Guillaume Mézer, Kervilly, Lanmeur, 15 fr. 2^e p., ex-aequo, Mahé, Pouldu, Plouégat-Guerrand et Edouard Salou, Plouégat-Guerrand, 5 fr.

OVINE

Bœliers de 6 mois et au-dessus. — 1^{re} p., Guillou, Garland, 12 fr.; 2^e p., Michel, Kerour, Lanmeur, 8 fr.

Brebis au-dessus de 5 mois. — 1^{re} prime, Claude Salou, Lanmeur, 12 fr.; 2^e p., Podet, Garland, 8 francs.

DECBRE

1^{re} prime, Madame Loyer, Kervilly, Lanmeur, 8 fr.; 2^e p., Marguerite Bigot, Convoant-Vian, Guimaec, 7 fr.; 3^e p., ex-aequo, Quérou, ville de Lanmeur et Jeanne Traon, Bezedon, Lanmeur, 3 fr.

Meilleure exposition du concours. — Une médaille de vermeil offerte par M. Cloarec, député, à M. Coat, de Plouégat-Guerrand. Une médaille d'argent accordée par le ministre de l'Agriculture à M. Hervé Colas, de Plouégat-Guerrand, pour Pompiet, étalon.

BULLETIN

des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

Etudes de M^e Henry GASSIS, avoué-licencié à Châteaulin 3, rue Graveran, et de M^e LEFEUVRE, notaire à Carhaix.

VENTE

de Biens de Mineurs

Le LUNDI 16 NOVEMBRE 1908, à deux heures du soir.

Il sera, en l'Etude et par le ministère de M^e LEFEUVRE, notaire à Carhaix, procédé à la vente de TERRAINS propres à bâtir, sis en la ville de Carhaix, en trois lots composés comme suit et sur les mises à prix suivantes :

En la ville de Carhaix

Avenue de la Gare

PREMIER LOT

Un Terrain propre à bâtir d'une contenance de 428 mètres carrés, ayant 14 m 50 de façade sur une profondeur moyenne de 28 m 15; borné au midi par l'avenue de la Gare, à l'ouest par Guillou et Rivoal, au nord par Hurruguen et Le Roux, à l'est par le deuxième lot.

Mise à prix : Deux mille cent quarante fr. ci. . . 2.140 fr.

DEUXIÈME LOT

Un Terrain propre à bâtir d'une contenance de 420 mètres carrés, ayant 14 m 50 de façade sur une profondeur moyenne de 27 m 80; borné au midi par l'avenue de la Gare, à l'ouest par le premier lot, au nord par Le Roux, à l'est par le troisième lot.

Mise à prix : Deux mille cent francs, ci. 2.100 fr.

TROISIÈME LOT

Un Terrain propre à bâtir d'une contenance de 460 mètres carrés, ayant 14 m 50 de façade sur une profondeur moyenne de 29 m 85; borné au midi par l'avenue de la Gare, à l'ouest par le deuxième lot, au nord par Le Roux et de Tonquede, à l'est par mineurs Bizien.

Mise à prix : Deux mille trois cents fr., ci. 2.300 fr.

Après adjudications séparées les trois lots seront réunis en un seul pour essayer une adjudication d'ensemble dont la mise à prix sera formée par le montant des premières adjudications provisoires.

La vente de ces immeubles a été ordonnée suivant jugement du Tribunal civil de Châteaulin, du 23 Septembre 1908, enregistré, rendu

A la requête de :

M. François Biquard, maître-couvreur, demeurant à Châteaulin, agissant au nom et comme tuteur d'après 1^{er} Jeanne-Marie; 2^e Joseph; 3^e Jean-François; 4^e Marie-Joséphine; 5^e Louis Bizien, enfants mineurs issus du mariage de feu Joseph Bizien, avec défunte Jeanne-

Louise Le Boulch. Qualité qui lui a été conférée suivant la délibération du conseil de famille des dits mineurs, prise sous la présidence de M. le Juge de Paix du canton de Carhaix le 26 Juillet 1908, enregistrée; ayant pour avoué M^e Henry Gassis.

La dite vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par M^e LEFEUVRE, notaire à Carhaix, et déposé en son étude à Carhaix, où toute personne peut en prendre connaissance.

Et en présence de :

M. Bizien, Yves, cultivateur demeurant au bourg de Plévin (Côtes-du-Nord), subrogé-tuteur des dits mineurs Bizien, où lui dûment appelé.

Châteaulin, le 13 Octobre 1908.

H. GASSIS, Avoué-licencié.

Enregistré à Châteaulin, le 13 Octobre 1908, folio 69 case 13. — Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé : OGER.

Etude de M^e LE BOUAR, notaire à Gourin

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, en l'Etude par le Ministère de M^e LE BOUAR, le Samedi 31 Octobre 1908, à 1 h. après-midi Divers Immeubles en la ville de Gourin, au centre du commerce.

1^{er} lot. — Une Maison sous ardoises, ayant rez-de-chaussée et étage 4.000 fr.

2^e lot. — Une Maison sous ardoises, élevée sur cave, ayant rez-de-chaussée et grenier, avec portion de cour, contenant 112 m. c. 52 5.000 fr.

3^e lot. — Un beau terrain à bâtir d'une contenance de 303 m. c. 65 sur lequel sont édifiés écurie et hangar 6.000 fr.

4^e lot. — Un terrain à bâtir, clos de murs, ayant 257 m. c. 50 1.200 fr.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour voir le plan des lieux, consulter les affiches, et pour tous renseignements, s'adresser à M^e LE BOUAR.

A Vendre

Chien Espagnol, courte queue, blanc-marron, arête tous gibiers et rapporte. S'adresser à M. François Débordès, à Goaz-Herry, Carnoët.

Chevaux et Matériel de Camionnage à céder BONNE LIENTÈLE S'adresser au Journal.

A VENDRE excellente MACHINE A COUDRE Singer, à l'état neuf. Prix très modéré. S'adresser à M. TRUCHEUX, débitant, rue Général-Lambert, Carhaix.

BULLETIN FINANCIER

La période de tension a perdu de son acuité; l'Autriche accepte le principe de la conférence; la Skouptchina serbe fait, comme toujours, beaucoup de bruit mais ne déclare point la guerre à sa puissante voisine. Le marché est en reprise.

Le 3 0/0 français cote 95,32; la Caisse achète 45,000 francs de rente.

Le Serbe gagne deux points à 77,40.

Les fonds russes sont meilleurs. Le 5 0/0 1906 cote 99,10; le Consolidé 84,85; le 3 0/0 1891 70,85; le Bon du Trésor 520.

Le Turc s'avance à 88,00.

Le Comptoir d'Escompte est à 683; le Crédit Lyonnais à 4184; la Société Générale 663; la Banque de Paris 485; la Banque Franco-Américaine 469; la Banque Ottomane 685.

Les chemins français sont calmes. Les chemins espagnols sont en reprise. Obligations 5 0/0 du chemin de fer brésilien Victoria à Minas 435; obligations 5 0/0 du Port de Bahia 440.

Valueur de traction irrégulières. Obligations 5 0/0 de l'Énergie Industrielle ferme à 476.

Mines d'or en reprise. Ouest Africain français 460 les actions, 255 les parts.

Rio 1681.

NOVEL

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris

Etude de M^e POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

Adjudication volontaire, le dimanche 18 Octobre, à 1 heure, en l'Etude, il sera procédé en un seul ou plusieurs lots, à la vente d'une Propriété, au village de Diameon-Vihan en Langonnet, d'une contenance de 8 h. environ. Très bons bâtiments.

Mise à prix 10.000 fr.

Vente volontaire, même jour que dessus, à 2 heures, en l'Etude du dit notaire, d'une Propriété à Kerbeyn en Gourin, d'une contenance de 5 hectares.

Mise à prix 6.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

On demande des personnes

Hommes et Femmes qui désirent se faire une situation et gagner de l'argent, 3.000 francs par an chez soi avec la Machine à tricoter

« La Victorieuse » Apprentissage gratuit.

Ecrire à Jean Trégulier, 7, rue des Ecoles, Quimper (Finistère).

A VENDRE pour cause de changement de force motrice: Un moteur à pétrole, 2 X 11 P, marque GARDNER, en bon état de fonctionnement, et ses Accessoires comme Poulie de rochange; Poulie de transmission; clefs; Réservoir à Pétrole; Cuve à eau; tuyaux et pot d'échappement; six becs d'allumage, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jaffrennou, aux bureaux du Journal.

Constructions à Crédit

L'Union Prévoyante, Société d'Epargne et de Construction de MAISONS A BON MARCHÉ construit partout des maisons payables par annuité avec un crédit de 5, 10, 15 ou 20 ans.

Pour tous renseignements s'adresser soit au Siège Social, 85, Boulevard Voltaire, à Paris, soit à M. de Miniac, à Carhaix (Finistère), représentant pour l'arrondissement de Châteaulin et la région environnante.

BARON

PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE Rue Général-Lambert CARHAIX Sert en confiance. — Parle breton

MACHINES A TRICOTER

de tous Systèmes Apprentissage gratuit



Facilités de paiement M^{me} CORBEL 6, Rue Longue de Bourrette, 6 MORLAIX Voir les Modèles au Magasin

MANUFACTURE de

Faïences Bretonnes

EN VRAIE TERRE DE QUIMPER (Maison Fondée en 1778)

Marque déposée FR Marque Déposée

Faïences communes POTERIES ET ARTISTIQUES Grés Terres Cuites

Spécialités de Graals sur modèle

Jules Henriot-Tanqueray

— LOC-MARIA — QUIMPER

Se méfier des Contrefaçons Exiger la Marque déposée sur tous les Produits artistiques de la Maison

Carhaix, Imprimerie du Peuple

Le Gérant: Louis Goulet.

HENRI BAVARD, Dentiste, 2, Quai de Léon, Morlaix

Metibles Bretons Ordinaires et de Style sur Commandes et en tous modèles déjà existant en Magasin LE RESTE, Sculpteur à SCAER

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 150 Millions de francs entièrement versés

Agence de Saint-Brieuc 1, Place de la Préfecture

Escompte et Recouvrements. — Dépôts de fonds à vue et à échéance. — Délivrance de chèques. — Lettres de Crédit. — Mandats de voyage. — Ordres de Bourse. — Paiements de Coupons. — Garde de Titres. — Versements sur Titres, etc. — Garanties contre les risques de Remboursement des Titres au pair. — Location de Coffres-forts, etc.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "LE SOLEIL"

44, rue de Châteaudun, PARIS INCENDIES, VIE et ACCIDENTS

Représentant: SAMUEL PALIERN, négociant en vins et spiritueux, à Gourin et Agent Général pour les cantons de Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat et Châteauneuf.

Des Agents sérieux sont demandés.

Gwiskamanchou a Vreiz

DILLAD KERNE

Redu: EVENNOU, marchandou mozer, SCAER.

Re o'hiaz: Michel LAZ, kemener, KORAY.

Brageler braz — Heuzou:

GOURVEST, GOUZEK ha RAVALEC, KORAY.

TOKOU:

Michel KERNIK, ru Keron, KEMPER.

Tonnellerie. -- Coiffure

Dépôt des principaux Journaux régionaux et de nombreux Almanachs

GRAND CHOIX DE CARTES POSTALES en tous genres

Jean SOLU

Rue Félix-Faure. — CARHAIX

CONFECTION DE COSTUMES BRETONS

en tous Genres

POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

Broderies; Bragou-braz; Guêtres; Chapeaux; Ceintures de cuir blanc

SPECIALITÉ DE TOILETTES DE DAMES A LA MODE DE PONT-AVEN

J. RAVALEC

CORAY (Finistère)

Spécialités de Machines à Coudre, à Tricoter AGENCE DES COTES-DU-NORD

J. LE FLOC'H, Agent Général Rostrenen (C.-du-N.)

Echanges et Réparations. — Leçons gratuites. Machines cousant en avant et en arrière, Garanties 10, 15 et 20 ans Accessoires pour tous Genres de Machines MACHINES D'OCCASION, depuis 60 francs

CONSTRUCTION AGRICOLE DE LANDERNEAU E. BELBÉOCH Ingénieur-Constructeur



Toutes mes Charrues ÉMIETTEUSES ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues. (Demander les références.)—Représentant à Carhaix: Louis LE BESCOND. HORS CONCOURS: Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

Supériorité des Eaux-de-Vie ANCIENNE MAISON E. ESSEUL, FILS Du PENHOAT & BERNARD PAMBEUF (Loire-Inférieure)

Objet de nombreuses récompenses en différents concours, de qualités incontestables, de grande finesse et d'un prix modéré, l'Eau-de-Vie Supérieure de cette Maison permet de remplacer avantageusement celles de crus réputés et d'un prix beaucoup plus élevé.

Vins de Table ROUGES ET BLANCS Rouge: 120 fr. la barrique. Blanc: 100 fr. Adhémar de MONTELL PROPRIÉTAIRE - RÉCOLTANT Saint-Etienne-du-Lisse CASTILLON (Gironde) London & South Western Railway Service maritime pour VOYAGEURS et MARCHANDISES mettant promptement en communication directe la Bretagne et tout l'Ouest de France avec les Grands Ports de l'Europe. Départs réguliers de Saint-Malo pour Southampton, trois fois la semaine en hiver, tous les jours, moins le dimanche, en été. Autre service régulier sur Jersey et Guernesey; départs de Saint-Malo ou de Granville deux fois par semaine en hiver, tous les jours en été. Pour les heures de départ, prix de passage et tous renseignements, s'adresser à M. P. S. SHAW, représentant de la Compagnie, à Saint-Malo.

Grand Restaurant de la Maison Blanche Rue du Pavé CARHAIX CHARLES PINSON CHAMBRES CONFORTABLES | PENSION DE FAMILLE

MACHINES À BATTRE BROYEURS D'AJONCS PRESSEIRS & MOULINS À POMMES TANVEZ-LEVER & FILS USINES HYDRO-ELECTRIQUES DE LA TOURELLE ET DE PONT-EZER, GUINGAMP (CÔTES-DU-NORD)

Maison de Confiance PEINTURE ET VITRERIE Joseph Pinson Rue Gaspard Mauviel, CARHAIX (Finistère) Travaux de Bâtiments. — Décors. — Encadrements. Verres à Vitres en tous genres. — Ripolin. — Blanc fixe. BROSSERIE. — EPONGES. — PEINTURE EN BOITES. Grand Choix de Papiers peints et Vitraux. Glaces, Chaises et Paniers de tout style, Toiles cirées, Carpettes, Tapis, Brosses, Gravures religieuses et autres, Lait de Cire pour parquets. REPRESENTATION D'AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES Noir et couleur. — Prix modérés. — Travail soigné. Cadres spéciaux pour Agrandissement. — Carte Album et Visite. Bois sculptés. — Verres biseautés et Velours. Mar peuz c'hoant kaout ho kirri livet mad hag en eur priz rezonabl, et da gaout Joseph PINSON.

Petra eo ar paz? Ar paz a ziskuez eo klav ar sheven' Pasaat a rer dre ma chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas anê kuit. A liez na zeu netra, ar pez a ro poan ha skuizder. Ar Sirop Celtique a lak da grenchat hag a wella d'ar goût AR SIROP CELTIQUE a harz ar boan hag ive ar skuizder. E esa a zo e gemer. — E effeju a zo burzuduz braz. PRIZ: 1 skoed. — En gwerz en holl apotikerezoù mad. Kaset franko evid mandat-post d'an Aot. MOREUL, Farmasian e Landerneu.

Comptoir Agricole de Bretagne V^{ve} Ch. MARÉCHAL 21, BOULEVARD NATIONAL, à SAINT-BRIEUC Ecrémeuse LANZ La plus simple de toutes les écrémeuses Brabants MELOTTE les plus légers, les plus résistants Semoirs RUD-SACK, les plus perfectionnés. En magasin, tous instruments de première marque. — Catalogue franco